

Parti Socialiste

Convention nationale de Paris

3 et 4 mai 1975

Sommaire

Le président (Gérard Jaquet)	1
Lionel Jospin	1
Didier Motchane.....	2
Lionel Jospin	2
Didier Motchane.....	3
Lionel Jospin	4
Lionel Jospin	5
Robert Chapuis	7

Séance du dimanche 4 mai (après-midi)

La séance est ouverte sous la présidence de Gérard Jaquet, assisté de Françoise Gaspard et Jean-Marcel Bichat.

Le président (Gérard Jaquet)

La séance est ouverte, nous allons maintenant aborder le fond de cette séance. Vous allez entendre un certain nombre de résolutions qui vous seront présentées par Lionel Jospin sur le quitus, sur les rapports entre le Parti Communiste et le Parti Socialiste, sur le problème du Vietnam et une résolution vous sera présentée par Robert Chapuis sur l'énergie nucléaire.

Je tiens à rappeler le règlement de cette séance de clôture : aux séances de clôture des Conventions comme des Congrès peuvent seuls intervenir les camarades qui présentent les rapports ou les camarades qui demandent que ces rapports soient amendés sur un point précis pour déposer leur amendement, le rapporteur leur répond et on vote. Ce sont les seules possibilités d'intervention, je tiens à le rappeler.

Maintenant, commençons par Lionel Jospin qui va vous présenter un certain nombre de textes.

Lionel Jospin

Camarades, je suis chargé par la Commission des résolutions de présenter ces conclusions c'est-à-dire ses propositions à la Convention qui devra trancher sur 3 points :

D'abord sur le quitus,

Ensuite sur le Vietnam,

Enfin sur les relations entre le Parti Socialiste et le Parti Communiste.

Sur le premier point, le texte que propose à l'approbation de la Convention la Commission des résolutions est le suivant :

"La Convention nationale, constate que les organismes centraux du Parti ont appliqué les décisions prises par le Congrès de Pau et approuve leur action."

Le président - Pas de commentaires ?

Y-a-t-il des amendements sur cette proposition ? Je rappelle que seuls peuvent intervenir les camarades qui déposent un amendement. Personne ? Nous allons donc voter carte violette à la main.

Jean-Pierre Chevènement - Un vote sur l'ordre du jour ou sur le quitus ?

Le président - Sur le quitus.

Jean-Pierre Chevènement - Alors Motchane intervient.

Le président - Je tiens à préciser que seuls les camarades déposant un amendement peuvent intervenir.

Didier Motchane

Je peux le déposer oralement.

Un certain nombre de fédérations ont estimé que quelques semaines seulement après le Congrès de Pau et dans des conditions politiques qui n'ont pas permis encore valablement d'apprécier la conduite de la Direction du Parti, un vote sur le quitus aujourd'hui perd beaucoup de sa signification politique.

C'est la raison pour laquelle un certain nombre de fédérations ou bien se sont abstenues ou bien on estimé ne pas devoir prendre part au vote. Le sens de cette démarche est exactement celui que je viens de dire et ne doit être exagéré ni dans un sens ni dans un autre.

Le président - Est-ce que le rapporteur veut répondre ?

Lionel Jospin - Sur ce point ? Non.

Le président - Alors on vote. Que ceux qui sont favorables à l'adoption du quitus le manifestent en levant la main avec la carte ?

Avis contraires ?

Abstentions ? 2.

Refus de vote ? 11.

Nous passons au point 2.

Lionel Jospin

J'aborde le deuxième point qui résulte des travaux de la Commission des résolutions, c'est-à-dire la proposition d'un texte sur le Vietnam.

"La Commission des résolutions a adopté le texte suivant qu'elle propose au vote de la Convention :

Les derniers développements de la situation au Vietnam ont confirmé la justesse des positions affirmées par le Parti Socialiste. Le régime de Thieu est tombé. Les troupes du G.R.P. sont entrées à Saigon cependant que les principaux dirigeants d'un régime si longtemps jusqu'au-boutiste quittaient honteusement leur pays.

Ainsi s'achève, trente ans après, le long processus militaire et politique, l'immense cortège de souffrances du Peuple vietnamien qui ont sanctionné la politique du colonialisme français d'abord, de l'impérialisme américain ensuite. La situation actuelle démontre que la volonté d'indépendance et de justice sociale d'un peu pie ne peut être définitivement étouffée par la violence.

Le Parti Socialiste salue donc la victoire des forces populaires au Vietnam et formule le souhait que l'unification du Vietnam se réalise progressivement dans le respect de la diversité des forces vives de la société et de l'opinion vietnamienne."

Le président - Pas de commentaires ?

Didier Motchane

Un amendement.

Camarades, je vous propose, au nom d'une minorité de la Commission des résolutions d'ajouter à la phrase : "Le Parti Socialiste salue la victoire des forces populaires au Vietnam...", le passage suivant : "... et réaffirme son soutien au G.R.P. dans son entreprise de réunification et de réconciliation nationale".

Cette phrase indique 3 choses :

La première, c'est que la solidarité du Parti avec la lutte menée par le G.R.P. ne date pas d'aujourd'hui.

La deuxième, c'est que cette solidarité va dans le sens d'une politique de réunification nationale dont les moyens sont trouvés aujourd'hui, et d'une volonté de réconciliation nationale, dans laquelle toutes les forces démocratiques du Vietnam du Sud et en particulier celles qu'on appelait la 3^{ème} composante, doivent trouver leur place.

Cette dernière préoccupation est à l'évidence également celle des camarades qui vous ont proposé le texte non amendé, mais nous estimons quant à nous que ce serait une erreur politique que de paraître, aujourd'hui qu'une victoire aussi décisive et aussi importante contre l'impérialisme vient d'être remportée par le Vietnam, de faire la fine bouche et de commencer par mettre implicitement en avant, non pas des préoccupations qui nous sont communes, mais des craintes qu'aujourd'hui rien encore ne peut justifier ou avérer.

Je terminerai simplement en disant que c'est en faisant un geste politique que le Vietnam libre attend, c'est en créant les meilleures conditions politiques pour développer nos contacts avec l'ensemble du pouvoir qui est aujourd'hui installé à Saigon, pouvoir où les forces communistes sont dominantes mais sont loin d'être seules, que nous favoriserons le plus possible le développement de la démocratie au Vietnam et le respect du rôle de l'existence et de l'action de l'ensemble des forces démocratiques dont il faut bien tout de même convenir

que jusqu'à aujourd'hui elles n'ont pas pu elles seuls renverser la dictature de Thieu.

Le président - La parole est au rapporteur pour répondre.

Lionel Jospin

Je voudrais faire trois remarques :

La première pour dire que le texte présenté par la majorité de la Commission des résolutions est un texte -conforme intégralement, dans la précision des termes, à la position constante, affirmée par le Parti, y compris à l'époque où le GRP n'était pas victorieux, y compris à l'époque où les propositions de textes nous étaient faites ; par l'ancien secrétaire international chargé des relations avec le tiers-monde.

La deuxième remarque que je voudrais faire, c'est que ce texte a pour partie centrale le soutien que nous affirmons aux forces populaires au Vietnam et c'est cela effectivement qui, pour nous, est l'essentiel.

La troisième remarque, enfin, que je voudrais faire, c'est que dans l'amendement qui nous est proposé par une minorité de la Commission des résolutions, on réaffirme, ce qui ne me paraît pas formellement exact, disons qu'on affirme son soutien au G.R.P. dans son entreprise de réunification et de réconciliation nationale. Je ne pense pas qu'il soit souhaitable de fixer des conditions au G.R.P., de fixer des conditions à son soutien.

Le G.R.P., qui n'est plus provisoire, d'ailleurs, a apprécié les positions que nous avons prises constamment, y compris avec franchise, dans la période où il était au combat, dans la période où il était pourchassé, écrasé. Je pense qu'il comprendra aussi les propositions que nous formulons au moment où il est victorieux, sans en rajouter sur ce point.

(Applaudissements)

Le président - Nous allons nous prononcer. Il est de bonne logique de voter, d'abord, sur l'amendement et ensuite sur le texte du rapporteur.

Que ceux qui sont favorables à l'amendement déposé par Motchane le manifestent avec la carte violette à la main ?

...

10.

Avis contraires ?

...

Manifestement, l'amendement est repoussé.

Nous votons maintenant sur le texte de Jospin.

Que ceux qui sont favorables à ce texte le manifestent en levant la main ?

Avis contraires ?

...

Il n'y en a pas.

Abstentions ?

...

10.

La parole est à Lionel Jospin pour le troisième point.

Lionel Jospin

Le point suivant est naturellement la question des relations entre le Parti Socialiste et le Parti communiste.

Sur ce point, la Commission des résolutions a discuté de 3 questions essentielles et vous donne les conclusions de ses travaux sur ces 3 points :

Le premier concerne les conditions dans lesquelles a eu lieu la discussion du rapport préparatoire, puisque cette question a été abordée par plusieurs camarades.

Le deuxième, c'est celui des conclusions que la Commission nous propose d'adopter pour nous-mêmes, pour ce qui concerne l'état nouveau des rapports, à l'issue, bien sûr, des discussions de la Convention.

Le troisième, concerne les conclusions de la Convention dans des termes plus politiques en ce qui concerne notre action dans l'union de la Gauche et sur ce point, un texte vous sera proposé.

Sur les conditions de la discussion du rapport et suite aux critiques qui ont été formulées, la direction du Parti rappelle les éléments suivants :

Le texte préparatoire sur les relations PS/PC n'était pas une motion préparant un Congrès. C'est pourquoi il a été diffusé de façon plus restreinte et de la manière suivante : 20 000 exemplaires envoyés aux responsables, 10 000 exemplaires qui ont été à ce jour achetés par les fédérations, un certain nombre de milliers d'exemplaires sont encore à la disposition des fédérations.

La décision de cette diffusion a été prise à l'unanimité par le Bureau exécutif.

Troisième remarque, une diffusion à 150 000 exemplaires aurait coûté extraordinairement cher au Parti. Il est bon de signaler qu'on ne pourrait envisager de systématiser ce type de diffusion hors des Congrès sans envisager une augmentation sensible des ressources du Parti, c'est-à-dire notamment de ses cotisations.

Quant à la question du délai, il est vrai qu'il a été court. Deux raisons peuvent être données sur ce point :

La première c'est que la Commission préparatoire désignée par le Bureau exécutif à la proportionnelle et issue elle-même du groupe de travail qui avait fonctionné avant le Congrès de Pau, n'a pas pu commencer à se réunir avant un délai raisonnable après la tenue du Congrès de Pau.

La deuxième, c'est que ce travail a été élaboré collectivement et que cela va toujours plus lentement quand on élabore un rapport collectivement qu'individuellement.

Je voudrais que chaque membre de la Commission se souvienne que nous étions tous conscients qu'il n'était pas possible de travailler plus vite.

Sur le deuxième point, la Commission des résolutions vous propose les solutions suivantes, en ce qui concerne le rapport écrit et sa nouvelle forme, à l'issue de nos débats. Ce rapport écrit qui vous a été soumis serait examiné, plutôt sera examiné, si vous en êtes d'accord, à nouveau par la Commission préparatoire

pour tenir compte, d'une part des interventions qui ont été faites à la tribune dans ce débat, d'autre part des contributions des fédérations susceptibles d'enrichir ce rapport.

La Commission préparatoire fera ensuite des propositions au Bureau exécutif pour une éventuelle publication d'un rapport enrichi sur les bases précédentes.

Il a été entendu dans la Commission des résolutions que cette procédure ne pourrait bien sûr aboutir à faire une nouvelle convention.

Le troisième point des conclusions et des propositions de la Commission concerne notre action dans l'union de la Gauche, notre attitude par rapport à nos partenaires et le texte suivant vous est à cet effet proposé :

"La Convention nationale a examiné les relations entre le Parti Socialiste et le Parti communiste sur la base d'un rapport - dont elle a approuvé les grandes lignes - présenté, au nom d'une Commission préparatoire, par Lionel Jospin et enrichi des propositions faites dans les fédérations. Une discussion importante a eu lieu sur les causes réelles et les effets de la polémique engagée contre le Parti Socialiste.

Compte tenu de ces débats et des enseignements des actions communes menées contre la politique du pouvoir, la Convention mandate le Bureau exécutif pour proposer une rencontre au plus haut niveau entre les signataires du programme commun.

Une telle rencontre permettrait en particulier aux Communistes et aux Socialistes de rechercher les moyens de l'approfondissement de l'Union et des actions communes.

Cette recherche pourrait par exemple se faire autour des thèmes suivants :

- la crise internationale du capitalisme,
- la construction de l'Europe, la sécurité, la coopération et l'organisation de la paix.

Le Parti Socialiste souhaite le développement des actions communes, notamment dans les entreprises, pour donner aux travailleurs les moyens de préserver leur emploi et leur pouvoir d'achat et pour lutter contre les effets de la crise.

Pour sa part, il poursuivra ses actions propres et sa réflexion théorique sur l'édification du Socialisme."

Le président - Vous avez entendu les propositions de Lionel Jospin et notamment le projet de résolution qu'il vient de nous dire.

Y a-t-il des amendements ?

Il n'y en a pas.

Nous allons donc voter, cartes violettes à la main.

Ceux qui sont favorables le manifestent en levant la main, on vote sur l'ensemble des propositions.

Avis contraires ?

...

Abstentions ?

...

Il n'y en a pas. Bien.

Dernier point, les problèmes de l'énergie nucléaire. La parole est à Robert Chapuis.

Robert Chapuis

Il vous a été remis hier soir ou ce matin un texte que vous pouvez peut-être retrouver. Ce texte du Comité directeur sur les problèmes posés par l'utilisation de l'énergie nucléaire, a été adopté par le Comité directeur qui lui avait donné avis favorable, à l'unanimité moins quelques abstentions. Ce texte était le produit d'un débat qui s'est fait dans le Parti en deux étapes : la première sur la base de sa Commission énergie depuis plusieurs mois, y compris par des rencontres au niveau national en décembre et en janvier, et une deuxième étape, depuis le Comité directeur des 8 et 9 mars qui s'était saisi du problème, par une enquête auprès des fédérations, et par de nombreuses réunions, débats, contacts, qui ont permis d'aboutir à la position que nous pouvons prendre aujourd'hui.

Nous en sommes tous conscients, cette position est urgente. Elle est demandée par les militants qui, sur le terrain, font face aux projets d'implantation de centrales nucléaires. Elle est exigée par les besoins de l'action commune, comme cela a été souligné notamment par un camarade du Loir-et-Cher, je crois, ce matin.

Cette position ne concerne que le problème de l'énergie nucléaire, mais nous sommes conscients, et c'est le sens même, d'ailleurs, de la position qui vous est proposée, que l'on ne peut aborder sérieusement cette question qu'à l'intérieur du débat général sur le problème de l'énergie.

C'est pourquoi sera éditée dans les jours à venir - le texte en est établi déjà - une brochure qui fournira à l'ensemble des militants, et aussi à tous ceux qui veulent connaître mieux nos analyses et nos positions, des indications sur le problème de l'énergie nucléaire, mais également sur l'ensemble des questions énergétiques.

Bien évidemment ce document sera indispensable pour étayer les positions qui se trouvent dans le texte qui vous est soumis.

D'autre part, au mois d'octobre prochain se tiendra un week-end de travail auquel seront appelés à participer des délégués des diverses fédérations, des groupes et sections d'entreprises concernées, pour examiner les positions et les analyses du Parti sur l'ensemble des problèmes de l'énergie.

Il s'agit donc d'une étape dans notre débat, et il s'agit pour nous d'un moyen d'action.

Par rapport au texte qui a été adopté par le Comité directeur, une Commission de travail dans le cadre de la Commission des résolutions, a abouti à un certain nombre de précisions. Je vais très rapidement vous indiquer les modifications qui ont été réalisées sur ce texte, modifications qui correspondent à la ligne politique de ce texte mais qui permettent de fournir quelques explications sur notre position et qui se résument essentiellement de la manière suivante :

Pour nous, l'atome n'est pas en lui-même capitaliste. L'énergie nucléaire n'est pas caractéristique d'un système capitaliste. Elle est le produit d'une avancée dans le développement scientifique, dans le développement technique, dans

l'ensemble des problèmes que se pose une société industrielle. Mais il est vrai que l'usage de cette énergie nucléaire, dans un système capitaliste, pose des problèmes graves et nous avons le devoir de poser les problèmes non seulement sur le plan technique mais sur le plan politique.

A cet égard, penser que les techniciens - et c'est un petit peu l'attitude de la demande du moratoire peuvent résoudre les problèmes, c'est se donner illusion. Il faut qu'il y ait un acte politique à responsabilité politique et qu'il y ait une logique entre la position que nous prenons aujourd'hui face au programme nucléaire du gouvernement, et celle que nous prendrions demain si nous avions des responsabilités gouvernementales.

C'est pourquoi nous posons trois préalables et l'exigence d'un ralentissement du programme nucléaire pour correspondre aux exigences qui sont énoncées :

- insertion des choix nucléaires dans un programme énergétique d'ensemble
- adoption d'une loi nucléaire, après un débat public et la sanction parlementaire qu'il doit nécessairement impliquer ;
- création d'une agence de sécurité qui par l'intermédiaire de comités régionaux puisse être effectivement sous le contrôle des populations et des travailleurs par l'intermédiaire de leurs élus et de leurs organisations.

La position du Parti est donc exprimée dans le texte qui vous est soumis et qui deviendra, si vous l'adoptez, une résolution de la Convention nationale du Parti Socialiste, avec les modifications suivantes par rapport au texte

Est ajouté à la première page un cinquième point qui évoque que la recherche de solution européenne qui pourrait faciliter une harmonisation des efforts le gouvernement oppose une politique à court terme et au coup par coup. Il est évident, en effet, que la dimension européenne est pour nous un des moyens de répondre à la pression des multinationales et au contrôle q recherche l'impérialisme américain sur ce type d'énergie.

Je laisse de coté certaines modifications de détail concernant l'historique, concernant tel ou tel point, pour m'en tenir simplement à l'essentiel ; vous aurez le texte complet et je suis prêt à répondre, bien sûr, à telle ou telle demande qui serait formulée, si on en avait le temps.

Je préfère vous lire le passage en bas de la page 4 et en haut de la page 5, qui précise notre position, avec les explications suivantes.

L'ensemble de ce passage devient : "La situation actuelle conduit certains mouvements à réclamer un moratoire, c'est-à-dire l'arrêt complet des travaux jusqu'à la conclusion des recherches nécessaires. Sous le régime actuel un tel remède peut s'avérer plus dangereux que le mal d'un moratoire assez court - entre 6 mois et 2 ans - risquerait d'aboutir à l'élaboration d'un rapport général de sûreté dont le gouvernement ne manquerait pas de se servir comme prétexte pour justifier la mise en oeuvre, sans autre contrôle, et l'accélération de son programme. Un moratoire de longue durée revient par ailleurs à s'interdire l'usage de l'énergie nucléaire en France et peut renforcer notre dépendance technologique ou énergétique. Nous ne pouvons faire confiance à un gouvernement de droite pour un tel moratoire.

Vient ensuite l'énoncé d'une position de principe et son application à la situation

d'aujourd'hui.

Pour le Parti Socialiste le rythme d'exécution d'un programme nucléaire d'envergure doit être subordonné aux résultats auxquels aboutiront les recherches et expériences indispensables, même si cette subordination doit conduire à un ralentissement important. Dans les conditions actuelles, un tel ralentissement s'impose, d'autant plus que les estimations économiques sur lesquelles repose le programme envisagé paraissent contestables et largement aléatoires.

En outre, la sécurité, qui ne concerne pas seulement le nucléaire, doit faire l'objet d'une attention constante, d'une mobilisation permanente. A cette fin, le Parti Socialiste exige l'ouverture immédiate d'un débat public sur la politique énergétique de notre pays et le choix du nucléaire. Il appelle les élus et les citoyens à refuser toute autorisation d'enquête ou d'implantation avant l'ouverture de ce débat public et la sanction parlementaire qu'il doit nécessairement impliquer.

Dans le cadre de ce débat et avant l'acceptation de tout programme nucléaire, le Parti Socialiste pose les trois préalables suivants... Ce sont les trois préalables que j'évoquais tout à l'heure, je ne vous les relie pas.

Je voudrais insister sur le dernier paragraphe qui met en évidence que le Parti Socialiste est solidaire de la lutte contre le programme nucléaire du gouvernement, et qu'il entend mener le débat nécessaire dans tout le pays. Il entend le faire à travers ses propres initiatives, mais aussi chaque fois que ce sera possible, en union avec les forces syndicales et les forces politiques de Gauche qui entendent s'opposer comme lui à ce programme.

Nous savons que déjà la C.F.D.T. et la C.G.T. ont pris position contre ce programme. Des contacts vont désormais être possibles, sur la base de la résolution que, j'espère, vous adopterez, avec nos partenaires de Gauche dans l'esprit indiqué tout à l'heure dans la motion que vous avez votée, et je ne doute pas que ce problème nucléaire, dont le gouvernement espérait qu'il passerait en quelque sorte sous la table par le biais d'une simple consultation locale sur l'implantation des centrales nucléaires, prendra toute sa dimension, la dimension qu'il doit prendre pour des militants Socialistes, c'est-à-dire sa dimension politique.

A cet égard, nous ne pouvons pas nous en tenir à la protestation, il faut passer à la proposition ; il faut déterminer notre logique politique. C'est en ce sens là qu'il y a pour nous un combat qui ne concerne pas simplement les problèmes de l'environnement, mais les fondements même de notre société industrielle. C'est le combat Socialiste que nous devons mener, c'est sur la base de la position que vous allez prendre, que l'ensemble des militants va pouvoir désormais le mener.
(Applaudissements)

Le président - Vous avez entendu le rapport de Robert Chapuis, qui vous a donné connaissance des modifications apportées au texte initial,

Y a-t-il des propositions d'amendement ?

Puisqu'il n'y en a pas, nous allons voter.

Ceux qui sont favorables à ce texte le manifestent en levant la main, avec la carte violette.

Avis contraires ?

Abstentions ?

Adopté.

Camarades, nous arrivons au terme de cette Convention nationale. Je pense que nous avons eu des débats d'une très haute tenue et que nous avons fait du bon travail.

Nos travaux sont maintenant achevés.